

AMICALE DES PECHEURS DE COUDUN

Compte Rendu de l'Assemblée Générale électorale du samedi 28 novembre 2015

L'assemblée Générale s'est tenue à partir de 17 heures à la salle des fêtes de Coudun. Sur les 35 sociétaires répertoriés en 2015, 18 membres de l'Amicale des Pêcheurs de Coudun étaient présents. Monsieur Bernard Formont, Maire de la commune, avait répondu à notre invitation et assistait à cette réunion.

Rapport moral et d'activité du Président

Jacky Gasnot rappelle rapidement l'objet de l'association tel qu'il est fixé par l'arrêté du 16 janvier 2013 dans son article 6. Il rappelle que l'aménagement de notre secteur de rivière devrait être totalement terminé sans quelques contretemps (retour et réfection des fagots trop courts sur la première partie, pas de plan de travail fixé par la Fédération et arrêt des travaux pendant une année...). Il fait l'inventaire de ce qui a été réalisé depuis 2009 au niveau des aménagements de notre parcours de pêche, ainsi que du matériel qui a été réparé ou acheté depuis, grâce en partie aux subventions qui nous ont été accordées (Parcours du Matz, SIAVA, Mairie...). Il en profite pour remercier chaleureusement l'ancien et le nouveau Maire présents.

Bilan financier de la mandature par le Trésorier

Michel Lapointe rappelle que l'avoir au 23/11/2008 était de 2.202,14 € et que l'avoir au 18/11/15 est de 5.305,95 €. Il donne ensuite une série de chiffres (voir feuilles jointes en annexes) listant l'ensemble des recettes et des dépenses. Par exemple, nous avons acheté pour 35.951,96 € de poissons. Nous avons lâché 5.423 kg de truites (arcs et farios), déversé au moins 28.000 alevins de farios, installé au moins 47.000 oeufs embryonnés dans des boîtes Vibert et mis à l'eau 3.000 vairons. Le Secrétaire ajoute que la confection et l'installation des déflecteurs par un professionnel nous auraient coûté au moins 15.000 €.

Élections

Le Président rappelle les règles du vote, à bulletins secrets (article 11 des statuts) et précise le nombre des membres à élire qui, doit être compris entre 7 et 15 (article 8). Il énumère les noms correspondant aux douze candidatures arrivées et, demande dans un premier temps à l'Assemblée de se prononcer sur le passage de neuf à douze administrateurs. La proposition est votée à l'unanimité. Le Président signale que trois procurations lui ont été transmises : Guy Aubrée, Patrice Corbin et Jean-Claude Puech, respectivement pour le Président, le Trésorier et le Secrétaire. Sur la liste d'émargement figurent 35 inscrits. Le scrutin a donc concerné 21 sociétaires (les 18 présents ainsi que les trois qui ont donné leur procuration). Après le vote à bulletins secrets et à l'urne, le dépouillement des bulletins a donné le résultat suivant : 21 voix (Freddy Caqueret, Jacky Gasnot, Michel Leblond, Françoise Leclère, Joël Le-Dû, Gérard Leroy et Hugues Rollet) ; 20 voix (Philippe Lemaire et Laurent Petrowick) ; 19 voix (Patrice Corbin et Michel Lapointe) ; 17 voix (Roland Delacuisine). Les douze candidats sont donc déclarés élus et constitueront le nouveau Conseil d'Administration. Les membres élus élisent à leur tour les membres du Bureau. Celui-ci sera composé de Jacky Gasnot (Président), Hugues Rollet (Vice Président), Michel Lapointe (Trésorier), Michel Leblond (Secrétaire) et de Françoise Leclère (Secrétaire Adjointe).

Le Président indique que quatre candidatures sont arrivées concernant la commission de contrôle qui doit être composée d'au moins deux vérificateurs aux comptes (article 27 des statuts) élus par l'Assemblée Générale et pris en dehors du Conseil d'Administration. Deux des candidats ayant été élus dans cette instance (Freddy Caqueret et Françoise Leclère), seules les candidatures des deux vérificateurs sortants ont été maintenues. Joseph Sanguinette et Xavier Lamoureux ont donc été réélus à l'unanimité des membres présents.

Le Président demande ensuite à l'Assemblée de se prononcer sur son éventuelle candidature ainsi que celle de Michel Lapointe au Conseil d'Administration de la Fédération de Pêche de l'Oise. La proposition a été votée à l'unanimité des membres présents.

Le Président lève la séance à 18 heures.

Les Secrétaires : Michel Leblond et Hugues Rollet.